

désarmement. En outre, le Canada s'est efforcé de promouvoir la mise en application des diverses recommandations de la Session extraordinaire en participant directement à trois études onusiennes sur le désarmement, en établissant un groupe consultatif du désarmement et du contrôle des armements et en coparrainant sept résolutions au sein de la Première commission de la Trente-quatrième assemblée générale des Nations Unies. Quoique les perspectives de nouveaux accords soient restées tout au mieux incertaines et que les possibilités de progrès aient été encore plus lointaines à la fin de l'année étant donné l'invasion de l'Afghanistan, on n'a cessé de reconnaître que les accords de contrôle des armements continuent d'être dans l'intérêt général de l'Est autant que de l'Ouest.

Exportations de technologie nucléaire

En 1979, le Canada a continué d'exporter des matières, de l'équipement et de la technologie nucléaires vers un certain nombre de pays (par exemple le Japon, les pays de la CEE, les États-Unis, la Roumanie, la Corée et la Suède) avec lesquels il avait conclu des accords de coopération nucléaire conformes à ses politiques en matière de garanties. À ce chapitre, le Canada a également continué à appuyer activement les efforts destinés à encourager la poursuite de l'élaboration d'un régime international de non-prolifération efficace et adaptable en fonction du développement de la technologie nucléaire à des fins pacifiques non explosives. Des experts canadiens ont participé à l'Évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (INFCE) qui, entreprise en octobre 1977, devrait se terminer en février 1980. On a également commencé à préparer la participation du Canada à la deuxième conférence de révision du Traité sur la non-prolifération qui doit se tenir en août 1980. Le Canada a poursuivi ses efforts bilatéraux pour appliquer pleinement ses politiques de non-prolifération et de garanties de décembre 1974 et décembre 1976; des négociations à cette fin ont notamment été poursuivies avec les États-Unis d'Amérique, l'Australie et la Suisse.

LE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE DU CANADA

Relations économiques internationales

En 1979, l'économie mondiale a continué d'être affligée de faibles taux de croissance, de niveaux de chômage élevés et de forts taux d'inflation.

Fait notable, la communauté internationale a semblé prendre davantage conscience qu'une meilleure coordination des activités économiques est nécessaire si l'on espère vaincre ces difficultés. Le Canada a participé activement au Sommet économique de Tokyo en juin 1979, lequel a permis d'obtenir une coordination plus étroite des politiques économiques des pays développés, notamment dans le domaine énergétique. Le Canada a également participé à la recherche de solutions aux problèmes commerciaux et monétaires mondiaux au sein du GATT, du FMI et de

l'OCDE. Ces institutions ont encouragé la résistance à des pressions protectionnistes accrues qui auraient nui à un système mondial de libre échange commercial et financier extrêmement important pour le bien-être économique du Canada.

Un événement marquant de l'année a été la signature par le Canada et ses principaux partenaires commerciaux des accords issus de la dernière série de Négociations commerciales multilatérales (NCM) du GATT. Pour la première fois, une importante série de négociations commerciales multilatérales connaissait un dénouement heureux pendant une longue période de faible croissance; à ce titre, les NCM ont représenté une contribution éminemment positive à la libéralisation des échanges et à l'évolution du système commercial mondial; elles ont permis aux producteurs canadiens de biens agricoles, halieutiques et industriels d'obtenir de meilleurs débouchés sur les marchés d'exportation. La réduction ou l'élimination d'une vaste gamme de tarifs douaniers et une meilleure réglementation des obstacles non tarifaires avantageront les exportateurs et devraient encourager une production plus efficiente au Canada. L'importance des avantages découlant des NCM sera en bonne part déterminée par la mesure dans laquelle les hommes d'affaires et les entreprises tireront profit des nouvelles possibilités qui leur sont ouvertes.

Approvisionnements et sécurité énergétiques

La révolution iranienne et la hausse de plus de 100 pour cent des prix du pétrole de l'OPEP en 1979 ont eu une influence considérable sur le système économique international et le Canada. En 1979, la question de la sécurité des approvisionnements énergétiques du Canada a été mise à l'avant-plan de nos objectifs de politique nationale et internationale. Le Canada et d'autres membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ont fait un effort concerté pour réduire leurs niveaux de consommation pétrolière prévus et ce, en combinant restrictions volontaires de la demande, conversion à des combustibles autres que le pétrole et augmentation de la production pétrolière domestique.

La question énergétique a été à l'avant-plan des discussions qu'ont eues les chefs de gouvernement au sommet de Tokyo, lesquels ont convenu d'établir des plafonds pour les importations nationales de pétrole et reconnu la nécessité de mesures visant à assurer l'exploitation de nouvelles sources d'énergie. Même si le Canada est en meilleure position que la plupart des autres pays industrialisés en ce qui a trait aux perspectives énergétiques à long terme, il doit de toute évidence ne négliger aucun effort pour améliorer la sécurité de ses approvisionnements par divers moyens pris tant au niveau national qu'international. En 1979, le Canada a commencé à rechercher des arrangements bilatéraux d'approvisionnement pétrolier avec des pays comme le Mexique et le Venezuela, et il a continué à collaborer avec d'autres pays industrialisés et en développement en vue d'accroître la sécurité énergétique mondiale.